

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2006-02-13 Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sis au 297, 1<sup>re</sup> avenue, Ville de Portneuf le 13<sup>e</sup> jour du mois de février deux mille six à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre de Savoye à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Pierre de Savoye,  
Mesdames les conseillères : Monique Tardif,  
Chantale Hamelin,  
Esther Savard,  
Messieurs les conseillers: Jean-Louis Turcotte,  
Benoît Lavallée,  
Roland Labrie.

Madame France Marcotte, greffière est également présente.

**Rés.1277-02-2006**

**Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption des procès-verbaux 9 janvier et 9 février 2006
5. Adoption des comptes à payer
6. Nomination membres au Comité consultatif d'urbanisme
7. Avis de motion, règlement célébration mariage
8. Autorisation pour célébration de mariage
9. Avis de motion modification du règlement CLSEP
10. Acceptation contrat de services, formateurs
11. Inscription à la formation « Les nouvelles compétences »
12. Inscription formation « Interprétation indicateurs municipaux »
13. Inscription coordonnateur mesures d'urgence à un colloque

14. Formation de pompiers volontaires
15. Adoption du schéma de couverture de risque incendie
16. Entente intervenir avec la Ville de Lévis concernant la fourniture de services d'appels d'urgence 9-1-1
17. Adoption règlement d'emprunt pour refinancement
18. Mandat au Ministre des finances pour recevoir et ouvrir les soumissions
19. Allocation des officiers du service des incendies
20. Augmentation de la marge de crédit
21. Participation financière 2006, Transport Adapté de Portneuf
22. Randonnée-Vélo « La Neuvilloise »
23. Transfert de postes budgétaires
24. Soumission, Gestion des documents
25. Mandat d'évaluation des édifices municipaux
26. Résiliation bail syndicat
27. Remplacement déneigement, changement de taux horaire
28. Engagement secrétaire réceptionniste
29. Installation des éliminateurs de parasites
30. Location-achat d'une timbreuse
31. Conditions de location salle
32. Fête nationale, allocation d'une subvention de 3000\$
33. Pont Bishop : contrat BPR pour solidifier l'assise
34. Vente de terrain à madame Nancy Lavoie
35. Période de questions sur les sujets traités.
36. Levée de l'assemblée

**Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 9 février 2006. (du 6 janvier au 9 février 2006)**

**Rés.1278-02-2006**

**Adoption des procès-verbaux du 9 janvier et 9 février 2006.**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

**QUE** le procès-verbal du conseil de Ville du 9 janvier 2006 soit accepté tel que présenté.

Il est proposé par madame la conseillère Monique Tardif et adopté;

**QUE** le procès-verbal du conseil de Ville du 9 février 2006 soit accepté tel que présenté.

**Rés.1279-02-2006**

**Adoption des comptes à payer.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté;

**QUE** le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 148 209,10 \$.

**LISTE DES COMPTES À PAYER POUR LE MOIS DE JANVIER**

#chèque	Bénéficiaire	Description	Montant
304403	PROMOTUELLE PORTNEUF- CHAMPLAIN	assurances véhicule	561,75
304404	LA BOITE A BONBONS ENR.	achats OTJ	285,18
304405	CONSTRUCTION CARBO INC.	5% retenue pont Bishop	2 476,17
304406	CONSTRUCTION DE L'AMIANTE INC.	retenue 5% rue Siméon- Delisle	4 068,88
304408	GENEQ INC.	analyseur chlore	239,28
304409	VILLE DE DONNACONA	remboursement d'inscription	31,25
304410	SIGNO TECH INC.	panneaux traverse chevaux	45,09
304412	AGI	pièces et acc. camion	9,08
		aérosol, lampe	41,44
		terminal X15	4,89
		huile	49,06
		silicone, commutateur	48,74
		pièces et accessoires	25,65
		plaquette de freins	89,26
		antigel	80,61
		crédit pièces	-6,60
			<u>342,13</u>
304413	AIR LIQUIDE CANADA INC.	gaz et oxygène	131,13
304414	ALIMENTS PORTNEUF	déjeuner pompiers	138,03
304415	ASS. REG. DE SOCCER DE QC INC.	affiliation des joueurs	72,00
304416	PIERRE-MARIE BELLEAU	frais de déplacement	35,36
304475	D. BERTRAND ET FILS INC.	achat nourriture OTJ	378,32
304417	BIOLAB INC.	analyse d'eau	605,62
		analyse eau usée	70,17
			<u>675,79</u>
304418	CARON FRANCOIS	frais de déplacement	124,44
304419	CHEMIN DE FER QUÉBEC-GATINEAU	entretien passage à niveau	1 260,00
304420	CANADIEN NATIONAL	entretien signaux Provencher	210,00
304421	CONSTRUCTION & PAVAGE PORTNEUF	entretien chemin d'hiver	35 641,09
		souffleuse route d'Irlande	460,10
			<u>36 101,19</u>
304422	CORBO PUBLICITE 99	enseigne quai - Marina	230,05
304423	RESEAU BIBLIO DE LA CAPITALE-	tarification 2006	11 742,04
		traitement collection	5,75
			<u>11 747,79</u>
304424	EMCO QUEBEC	bouchon de borne fontaine	99,50
		compteur de 1 pouce	284,91
			<u>384,41</u>
304425	ENTREPRISES ALARMES W.T. INC.	service relais à la centrale	325,76
304425	EQUIPEMENT DE BUREAU	fournitures de bureau	217,54
		tiroir à clavier	86,27
		dymo ruban	30,95
			<u>334,76</u>

304427	ERIC SAVARD	frais déplacement	91,80
304428	FEDERATION QUEB. MUNICIPALITES	livraison dicom	34,27
304429	RICHARD FORTIN	remboursement bottines	150,00
		frais déplacement surv. rivière	<u>11,90</u>
			161,90
304430	C. FOURNIER ELECTRIQUE INC.	entretien lumières de rues	746,63
304431	FRENETTE & FRERES LTEE	accessoires téléphonique	9,41
		pelle gratte	44,27
		chlore, piles AA	265,43
		clés	13,97
		ampoule mercure	33,35
		attache tie-rap	6,31
		ampoule et fluorescent	20,18
		pelle à neige	14,78
		ampoules	21,07
		pièces et accessoires	<u>148,35</u>
			577,12
304432	MARC GARIÉPY	nettoyage + salopette	58,50
304433	GAZ & SOUDURE NEUVILLE ENR.	oxygène et acétylène	151,43
304434	LAFRENIÈRE TRACTEURS	pièce pour souffleur	207,48
304435	IMPRIMERIE GERMAIN LTEE	journal municipal	718,91
		copie pour bacs recyclage	<u>172,54</u>
			891,45
304436	INFORMATIQUE EBR INC.	service technique	57,51
		souris	57,46
		nouveau poste informatique	<u>2 369,52</u>
			2 484,49
304437	LABORATOIRE DE CANALISATIONS	inspection égout	213,52
304438	LAVERY, DE BILLY AVOCATS	services professionnels	287,56
304439	EQUIP. D'INCENDIE LEVASSEUR INC.	accessoires nouveau camion	1 052,48
304440	GAGNON ROCHETTE ASS. INC.	assurance caution trésorière	200,00
304441	FRANCE MARCOTTE	frais de déplacement	25,60
304442	NOVICOM 2000 INC.	réseau 9-1-1	287,56
304443	PRODUITS CAPITAL INC.	articles de nettoyage	555,74
304444	PG MENSYS SYSTEMES D'INFORMATION	logiciel nouveau poste informatique	2 875,63
		formulaires comptes	<u>563,85</u>
			3 439,48
304445	REMBO. RAYMOND QUESSY ENR	vitre arrière camion service	216,25
304446	RICHARD EQUIPEMENT	fournitures de bureau	394,80
304447	LE SERRURIER ST-MARC	clés + serrures gymnase	1 305,99
304448	SERVICES MATREC INC.	contenant pour Marina	114,30
304449	SINTO RACING INC.	nettoyant	63,55
304450	S.C.A. REGIONALE ST-CASIMIR	caserne 730 St-Charles	504,86
		hôtel de ville	1 420,10
		essence	<u>1 577,22</u>
			3 502,18
304451	SUPÉRIEUR PROPANE INC	100 Paquin	2 008,54
304452	TREMBLAY, BOIS & ASS.	dossier général 2005	5 691,04
		dossier cour municipal	2 872,02
		dossier J. Chevalier	379,58
		dossier récl. Taxes	<u>2 658,60</u>
			11 601,24
304453	CL. VÉTÉRINAIRE DES CARRIÈRES	euthanasie, chien	86,42

304454	VILLE DE DONNACONA	cour municipale	1 126,00
304411	Zip Québec	cotisation 2006	45,00
304407	Jean-François Corbeil	subv. maison patrimoniale	5 142,00
304455	Donia Trépanier	subv. natation	22,50
304456	Vincent Marcoux	subv. natation	22,50
304457	Mélanie Marcotte	subv. natation + gymnase	45,00
304458	Christine Arsenault	subv. natation 2 enfants	45,00
304459	Daniel Hamel	subv. cours musique	30,00
304460	Transport Langlois	livraison de matériel	50,61
304461	Atelier artisanal Réjane Marcotte	enseigne carrefour rés 1126-7-2005	300,00
304462	Fibrocap Inc.	boîte plastique GMC	228,90
304465	Atelier Électronique Martin Jean Enr.	réparer système son OTJ	146,59
304463	Génivor Inc.	sources rés. 1250-12-2005	2 320,02
304464	Érablière la Grande Pruche	bois chauffage ski de fond	379,58
304466	Cantine Portneuf	repas pompier intervention inc.	39,68
304467	Annie Dion, notaire	dossier 155 1re avenue rés.1251	1 942,40
304468	Z-Sciences Corporation	électrode mesure de PH	224,30
304469	Photocartothèque Québécoise	carte ville	16,05
304470	Amusement côte nord Inc.	réparation 2 tables billard	1 276,79
304471	Radiateurs Acmé Inc.	réparation radiateur niveleuse	278,36
304472	Garage Michel Fortin	remorquage Ford	184,04
304473	Environnement McM Inc.	compagnonnage	1 856,50
304474	Femme Plus	abonnement La Découverte	23,35

Chèques faits
---------------

304351	Sylvie Bélanger	subv. natation 2 enfants	45,00
304352	Ministre des finances	inscription congrès P. Lepage	150,00
304353	Scouts de Portneuf	subvention 2006	450,00
304354	FASAP	subvention 2006	400,00
304358	Novicom	réseau 9-1-1	287,56
304359	Association des directeurs	cotisation 2006	503,32
304360	Marcelle Thibault	volumes La Découverte	112,54
304374	SAAQ	immatriculation GMC + TVQ	1 386,47
304376	Fleurs, Plantes et Jardins	abonnement La Découverte	28,70
304377	Clin d'Oeil	abonnement La Découverte	19,46
304379	Coup de pouce	abonnement La Découverte	22,95
304380	Rénovation bricolage	abonnement La Découverte	32,71
304381	Magazine Animal	abonnement La Découverte	28,75
304382	Tremblay, Bois & Ass. Fondation des services sociaux de Portneuf	radiation hypothèque légale	107,00
304388		décès père Daniel Tessier	50,00
304389	Jacques Martel	entre.centre La Riveraine 2 mois	600,00
304390	Biolab Inc.	analyse d'eau facture 2005	722,94
304398	Martin Morneau	taxes payées en double	300,00

Dépôt salaire
---------------

semaine du 7 janvier	10 698,83
semaine du 14 janvier	6 618,67
semaine du 21 janvier	11 355,70
semaine du 28 janvier	7 583,74

**Total:**

**148 209,10**

Je, Danielle M. Bédard, trésorière, certifie qu'elle a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

---

Danielle M. Bédard trésorière

**Rés.1280-02-2006**

**Nomination membres du Comité consultatif d'urbanisme**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Labrie et adopté;

QUE messieurs Benoît Lavallée, Jean Genest, René Laverdière et Vincent Marcoux soient nommés membres du comité consultatif d'urbanisme pour un terme de 2 ans en vertu du règlement #009.

**Rés.1281-02-2006 Avis de motion, règlement célébration mariage**

Je, Esther Savard conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine session, un règlement pour fixer les droits exigibles et la rémunération pour la célébration d'un mariage civil.

Je demande au conseil de ville la dispense de lecture étant donné que le projet de règlement sera déposé dans les délais requis par la loi à cette fin avant son adoption.

**Rés.1282-02-2006 Autorisation pour célébration de mariage**

ATTENDU l'adoption du Projet de loi no 84 Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation sanctionnées le 8 juin 2002;

ATTENDU que ce projet de loi permet de demander au Ministre de la Justice que soient désignés compétents pour célébrer des mariages et des unions civiles les maires, les membres de conseils municipaux ou de conseils d'arrondissement et les fonctionnaires municipaux;

ATTENDU que la Ville de Portneuf a été sollicitée pour la célébration de mariages ou d'unions civiles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Monique Tardif et résolu à l'unanimité que la Ville de Portneuf demande au Ministre de la Justice de désigner le maire de la municipalité de Ville de Portneuf, monsieur Pierre de Savoye, célébrant compétent pour célébrer des mariages ou des unions civiles sur le territoire de la municipalité.

**Rés.1283-02-2006 Avis de motion modification du règlement CLSEP**

Je, Esther Savard conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine session, un règlement afin d'apporter des modifications au règlement de la Commission des loisirs, sports et éducation physique.

Je demande au conseil de ville la dispense de lecture étant donné que le projet de règlement sera déposé dans les délais requis par la loi à cette fin avant son adoption.

**Rés.1284-02-2006 Acceptation contrat de service, formateurs**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté;

QUE les contrats de service intervenus entre la municipalité et les formateurs de cours suivants :

Madame Nancy Guérin, peinture  
Madame Vicky Gingras, work out  
Madame Isabelle Garneau, anglais  
Madame Pauline Chamberland, yoga  
soient acceptés tel que présentés.

**Rés.1285-02-2006      Inscription à la formation « Les nouvelles compétences »**

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise un montant de 517.59\$ (taxes incluses) pour l'inscription de monsieur François Caron et mesdames Danielle M. Bédard, France Marcotte à la formation « Les nouvelles compétences municipales » donnée par l'Association des directeurs municipaux du Québec ainsi que les frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

**Rés.1286-02-2006      Inscription à la formation « Interprétation des indicateurs municipaux »**

Il est proposé par madame la conseillère Monique Tardif et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise un montant de 172.54\$ (taxes incluses) pour l'inscription de madame Danielle M. Bédard à la formation « Interprétation des indicateurs municipaux » donnée par l'Association des directeurs municipaux du Québec ainsi que les frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

**Rés.1287-02-2006      Inscription du coordonnateur des mesures d'urgence à un colloque**

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise un montant de 150\$ d'inscription pour la participation de monsieur Pierre Lepage, coordonnateur des mesures d'urgence, à la formation donnée par la Sécurité publique ainsi que les frais de déplacement, d'hébergement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

**Rés.1288-02-2006      Formation de pompiers volontaires**

Il est proposé par madame la conseillère Monique Tardif et adopté;

QUE le conseil municipal autorise 7 pompiers volontaires à participer à la formation, Pompier 1 section 1, pour un coût total de 4 900\$.

**Rés.1289-02-2006      Adoption du schéma de couverture de risque incendie**

Considérant que la MRC de Portneuf a reçu l'avis du ministre de la Sécurité publique en septembre 2001 de procéder à la réalisation d'un schéma de couverture de risques en matière de protection contre les incendies;

Considérant que le schéma de couverture de risques a été déposé au Conseil de la MRC de Portneuf le 21 septembre 2005;

Considérant que l'article 16 de la loi sur la sécurité incendie L.R.Q. exige que chaque municipalité adopte par résolution leur plan de mise en œuvre accompagnant le schéma de couverture de risques incendie;

Considérant que le plan de mise en œuvre a été remis à la municipalité le 29 septembre 2005;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

QUE le conseil municipal de Ville de Portneuf approuve le plan de mise en œuvre préparé par la MRC de Portneuf sous réserve de certaines réévaluations et analyses quant aux délais d'intervention, à la force de frappe et à la disponibilité des ressources humaines.

QUE suite à l'entrée en vigueur dudit schéma toutes les ententes intermunicipales relatives à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle ou de fournitures de services pour la protection contre l'incendie, fassent l'objet d'une révision.

**Rés.1290-02-2006**

**Entente à intervenir avec la Ville de Lévis concernant la fourniture des services d'appels d'urgence 9-1-1**

Attendu les propositions contenues dans le « schéma de risques » de la MRC de Portneuf, en égard aux appels d'urgence 9-1-1.

Attendu la proposition de la Ville de Lévis, d'assumer les frais inhérents aux liens de communication auprès de notre service d'incendie et du centre d'appels 9-1-1.

Attendu qu'il est souhaitable d'uniformiser les dates des diverses ententes de services 9-1-1 et des municipalités de la MRC de Portneuf.

Attendu qu'il est financièrement avantageux d'accepter la proposition de la Ville de Lévis.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Roland Labrie et adopté;

De mettre fin à l'entente relative au service d'appels d'urgence 9-1-1, avec la Ville de Lévis à compter du 30 avril 2006, et de procéder au renouvellement d'une nouvelle entente pour les services d'appels d'urgence 9-1-1 avec la Ville de Lévis, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2006, pour une période se terminant le 30 avril 2013.

Que monsieur le maire et madame la greffière soient les signataires autorisés de la présente entente à intervenir.

**Rés.1291-02-2006**

**Adoption règlement d'emprunt pour frais de refinancement**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté sur division;



QUE le règlement numéro 054, intitulé « Règlement décrétant un emprunt de 24 690\$ et une dépense de 24 690\$ pour défrayer les frais de refinancement des règlements 270, 277 et 327 » soit adopté.

Celui-ci sera inscrit dans le livre de règlement prévu à cette fin.

Madame la conseillère Chantale Hamelin enregistre sa dissidence;

**Rés.1292-02-2006**

**Mandat au Ministre des finances pour recevoir et ouvrir les soumissions**

Considérant que la Ville de Portneuf désire se prévaloir des dispositions de l'article 555, de la Loi sur les cités et villes;

Il est proposé par madame la conseillère Monique Tardif et adopté;

QUE le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 de la Loi sur les cités et villes pour et au nom de la municipalité.

**Rés.1293-02-2005**

**Allocation des officiers du service des incendies**

Puisqu'une allocation fut prévue dans les prévisions budgétaires 2006 pour les officiers du service des incendies, selon la ventilation suivante :

Chef	2 750,00\$
Sous-chef	550,00\$
Capitaine (2)	550,00\$
Lieutenant	550,00\$
Secrétaire	550,00\$
Coordonnateur mesures urgence	550,00\$

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

QUE l'allocation prévue pour les officiers du service des incendies soit versée en 4 versements égaux, payables en mars, juin, septembre et décembre.

**Rés.1294-02-2006**

**Augmentation de la marge de crédit**

ATTENDU QUE les revenus de taxes municipales ne seront pas perçus avant la fin du mois de mars;

Il est proposé par madame la conseillère Monique Tardif et adopté à majorité ;

QUE la Ville de Portneuf demande à l'institution financière d'augmenter la marge de crédit à 1 000 000 \$.

Madame la conseillère Chantale Hamelin fait une proposition d'amendement à l'effet que le montant soit diminué à 700 000 \$; cette proposition d'amendement est rejetée à majorité.

Le vote est demandé sur la proposition principale; la résolution est adoptée avec. 5 voix favorables contre 1 voix défavorable.

**Rés.1295-02-2006    Participation financière 2006, Transport Adapté de Portneuf**

ATTENDU QUE le Transport Adapté est administré par la municipalité mandataire (Ville de Saint-Basile) et dessert les municipalités participantes de la MRC de Portneuf;

ATTENDU QUE le service du Transport Adapté est offert par l'entreprise privée;

ATTENDU QUE les tarifs sont de 2,50\$ pour un déplacement simple à l'intérieur du territoire et de 6,00\$ pour un déplacement simple à l'extérieur du territoire;

ATTENDU QUE la contribution globale escomptée du milieu (usagers et municipalités) ne peut être supérieure à 35% des coûts estimés du service;

ATTENDU QUE la Ville de Portneuf continue d'assurer sa participation à ce service depuis la fusion;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté;

QUE la contribution de Ville de Portneuf pour l'année 2006 sera de 4 014,39\$ et versée à la Ville de St-Basile.

**Rés.1296-02-2006    Randonnée-Vélo « La Neuvilleoise »**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Labrie et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage de la Randonnée Vélo La Neuvilleoise sur notre territoire le dimanche 6 août 2006.

**Rés.1297-02-2006    Transferts de postes budgétaires**

Il est proposé par madame la conseillère Monique Tardif et adopté;

QUE le conseil municipal convient d'effectuer les transferts de postes budgétaires suivants :

02 22000 141 rémunération incendie	4 030-
02 20000 310 frais déplacement	4 030
pour les pratiques annuelles du service incendie	

22 13010 726 ameublement et équipement	3 360-
02 14000 419 honoraires professionnels autres-archives	3 360
pour traiter les dossiers d'archives des années antérieures	

**Rés.1298-02-2006    Soumission, Gestion des documents**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adoptée;

QUE la Ville de Portneuf autorise une dépense de 3 360 \$ pour le traitement des documents inactifs par le Centre d'archives régional de Portneuf.

**Rés.1299-02-2006**

**Mandat d'évaluation des édifices municipaux**

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté à majorité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf mandate la firme Roche à procéder à une analyse sommaire de six (6) immeubles du parc immobilier de la Ville, pour un montant de 17 943.90 \$ (taxes incluses), laquelle analyse comprendra :

- A) un relevé sommaire de l'existant incluant un relevé physique des bâtiments avec prises de photos et étude des plans existants ainsi qu'un relevé des besoins auprès des personnes ressources de la ville.
- B) une analyse sommaire des qualités de l'enveloppe et de la structure des bâtiments, ainsi qu'une analyse fonctionnelle des bâtiments.
- C) l'élaboration de scénarios selon des critères comprenant la qualité des bâtiments, leur fonctionnalité et leur localisation.
- D) la livraison d'un rapport présentant :
  - 1) un tableau sur l'état physique de chacun des bâtiments, incluant une recommandation de conservation positive ou négative;
  - 2) un plan sommaire illustrant la localisation des services dans les bâtiments à conserver ou à acquérir;
  - 3) une évaluation sommaire des sommes à investir pour adapter les bâtiments à conserver, aux normes d'efficacité énergétique et aux services à héberger;
  - 4) une évaluation sommaire des économies énergétiques conséquentes;
  - 5) toute autre information pertinente pour éclairer la prise de décision par le conseil municipal.

Madame la conseillère Chantale Hamelin enregistre sa dissidence.

Le vote est demandé ; la résolution est adoptée avec 5 voix favorables contre 1 voix défavorable.

**Rés.1300-02-2006**

**Résiliation bail syndicat**

Attendu que la résolution 874-10-2004 renouvelait le bail avec le Syndicat national des travailleurs des pâtes et papiers de Portneuf-Station inc. pour 2005-2006;

Attendu qu'actuellement le syndicat compte environ 60 membres;

Attendu que la compagnie Métro Papers inc. offre un local gratuitement à ses membres au sein de l'usine;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

QUE le conseil de ville accepte de résilier le bail intervenu entre la Ville de Portneuf et le Syndicat national des travailleurs des pâtes et papiers de Portneuf-Station inc. à compter du 1<sup>er</sup> avril 2006.

**Rés.1301-02-2006 Remplacement déneigement**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Labrie et rejeté;

**QUE** le taux horaire des remplaçants pour le déneigement des chemins d'hiver soit majoré de 12\$ à 13.25\$.

Madame la conseillère Esther Savard fait une proposition d'amendement à l'effet que le montant majoré soit diminué à 12.25\$; cette proposition d'amendement est rejetée à majorité.

Le vote par appel nominal est demandé pour disposer de la proposition principale.

Les votes sont enregistrés comme suit : monsieur le conseiller Roland Labrie : favorable; madame la conseillère Esther Savard : défavorable; monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte : favorable; madame la conseillère Monique Tardif : défavorable; monsieur le conseiller Benoît Lavallée : défavorable; madame la conseillère Chantale Hamelin : défavorable.

La résolution est rejetée avec 2 voix favorables contre 4 voix défavorables.

**Rés.1302-02-2006 Engagement secrétaire réceptionniste**

Attendu qu'une offre d'emploi est parue dans l'édition du 18 décembre 2005 du Courrier de Portneuf;

Attendu que le comité de travail a fait un premier tri des 35 curriculum vitae reçus et tenu une première entrevue auprès de 7 candidatures;

Attendu que le 14 janvier dernier, les membres du conseil municipal ont reçu en entrevue les 3 candidatures jugées les plus intéressantes par le comité de travail;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

QUE le conseil municipal retienne les services de madame Francine Martel aux conditions suivantes :

\* au taux horaire de 12.50\$/heure

\* semaine normale de travail de 35 heures du lundi au vendredi

\* pour la période du 30 janvier au 31 juillet 2006

tel que stipulé dans le contrat à intervenir entre les parties.

**Rés.1303-02-2006 Installation des éliminateurs de parasites**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Labrie et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise un montant de 1 090.43\$ (taxes incluses) pour l'installation des éliminateurs de parasites au poste de pompage Saint-Louis.

**Rés.1304-02-2006**

**Location-achat d'une timbreuse**

Il est proposé par madame la conseillère Monique Tardif et adopté à majorité;

**QUE** le conseil de la Ville de Portneuf accepte l'option achat crédit bail de la Maison Lacouline inc. pour une machine à timbres au montant de 89.00\$/mois, sur une période de 5 ans, incluant les frais mensuels pour le compteur postal.

Madame la conseillère Chantale Hamelin enregistre sa dissidence.

**Rés.1305-02-2006**

**Conditions de location salle**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

**QUE** le conseil de la Ville de Portneuf apporte des modifications aux conditions de location de salle :

- a) La location sera dorénavant gratuite pour des funérailles tenues dans la Ville de Portneuf.
- b) La location à l'occasion d'un baptême sera au taux régulier de 60\$.
- c) Le contrat de location devient celui apparaissant en annexe au présent procès-verbal, et fait partie de cette résolution.

**Rés.1306-02-2006**

**Fête nationale, allocation d'une subvention de 3000\$**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

QUE le conseil de ville verse une subvention au montant de 3 000\$ au Comité de la fête nationale de la Ville de Portneuf pour l'organisation d'activités dans le cadre de la Fête du Québec 2006.

**Rés.1307-02-2006**

**Pont Bishop, contrat BPR pour solidifier l'assise**

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf accorde un contrat à la firme BPR pour solidifier l'assise du pont Bishop, tel que recommandé dans leur rapport d'inspection du 9 février 2006 au coût de 2 875.62 \$ (taxes incluses).

**Rés.1308-02-2006**

**Vente de terrain à madame Nancy Lavoie**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Labrie et adopté;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf vende un terrain (lot 2 980 748) situé sur la rue Siméon Delisle d'une superficie de 9,532.83 pieds carrés à raison de 1.00\$ le pied carré à madame Nancy Lavoie.

QUE monsieur le maire et la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, le contrat de vente immobilier du terrain (sur le lot 2,980,748) situé rue la rue Siméon Delisle d'une superficie de 9,532.83 pieds carrés.

**Res.1309-02-2006**

**Lettre de félicitations aux organisateurs de La course de la banquise Portneuf Alcoa**

Avec le consentement unanime des membres du conseil municipal, il est proposé par madame Monique Tardif et adopté :

QU'une lettre de félicitations soit adressée au Comité organisateur de la Banquise et à tous ses bénévoles qui ont organisé l'activité de la course de canots les 10 et 11 février derniers;

QUE cette lettre soit signée de tous les membres du conseil municipal.

**Res.1310-02-2006**

**Lettre de félicitations aux bénévoles du Service ds incendies de Ville de Portneuf**

Avec le consentement unanime des membres du conseil municipal, il est proposé par madame Monique Tardif et adopté :

QU'une lettre de remerciement soit adressée aux bénévoles du service des incendies pour toutes les heures travaillées bénévolement lors de cette activité.

QUE cette lettre soit signée de tous les membres du conseil municipal.

**Levée de l'assemblée**

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 22 :15 hres.

---

Maire

---

Greffière